

# Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 19605 - 76ÈME ANNÉE

## Déficit des ressources en eau avant la période d'étiage

### Le changement climatique oblige à des remises en cause à La Réunion

La Réunion est touchée depuis plusieurs semaines par la sécheresse alors que la période d'étiage n'a pas encore commencé. C'est notamment l'Est de l'île qui est concerné, alors que cette région est traditionnellement la plus arrosée de notre île. La répétition de ce phénomène a un impact sur notre aménagement et donc sur les investissements.

Depuis déjà plusieurs années, La Réunion connaît des périodes de sécheresse inhabituelles. Durant l'été, la saison des pluies doit recharger les nappes. Mais mise à part 2018 marquée par le passage à proximité de plusieurs tempêtes tropicales, ces dernières années sont marquées par l'absence de passage de cyclones.

Un autre phénomène remarquable est la situation dans l'Est de notre île. C'est traditionnellement la région la plus arrosée, et également la moins peuplée à l'exception des cirques. Sur la base de cette analyse a été lancé au siècle dernier un projet justement surnommé « chantier du siècle » : le basculement de l'eau de l'Est vers l'Ouest. Le but était de pomper dans l'Est de l'eau en excédent pour l'amener dans l'Ouest, la région sèche et fortement peuplée, en passant par des tunnels creusés à travers les montagnes de l'intérieur de La Réunion.

Aujourd'hui en 2020, il s'avère que la sécheresse touche aussi l'Est. Par conséquent, la ressource en

eau y diminue. Au siècle dernier, ce phénomène climatique n'a pas été anticipé par les promoteurs du chantier alors que l'existence du changement climatique et ses conséquences avaient déjà été modélisées depuis les années 1970. En conséquence, il semble difficile d'imaginer que l'eau puisée dans l'Est correspondra au volume prévu initialement pour justifier la construction de l'ouvrage. C'est donc un investissement de plus d'un milliard d'euros qui apparaît aujourd'hui comme en décalage avec l'évolution du climat à La Réunion.

Ce changement climatique est la conséquence du développement du capitalisme dans l'hémisphère Nord à partir du 19e siècle, à cause de la dépendance de ce système économique à des sources d'énergie bon marché à cause de l'exploitation des travailleurs, et polluantes parce que le charbon et les dérivés du pétrole dégagent des gaz à effet de serre. Des pays, généralement anciennes colonies, n'ayant que très peu contribué à la pollution de l'atmosphère sont touchés de plein fouet par des phénomènes climatiques extrêmes meurtriers.

**10 ans de politique  
en faveur  
du tout-automobile**

Mais concernant La Réunion, ne peut-on pas dire que l'arroseur se

fait arroser ? En effet, depuis plus de 10 ans, date du changement de majorité à la Région Réunion, cette collectivité a tourné le dos à l'autonomie énergétique de La Réunion en privilégiant des intérêts particuliers à court terme. C'est le choix d'utiliser l'argent prévu pour construire un train dans un projet de route en mer, qui va dans le sens des bénéfices de tout un système construit autour des importations de biens fabriqués à des milliers de kilomètres d'ici : importateurs de carburants, exploitants de centrales thermiques, importateurs de véhicules, transporteurs soit toute une catégorie qui voit dans le train un risque de remise en cause de leurs situations.

Par conséquent, la part des énergies renouvelables dans le mix énergétique a baissé à cause de cette politique privilégiant le tout-automobile et les énergies fossiles. Cela augmente donc la contribution de La Réunion à la pollution de l'atmosphère, et donc au changement climatique.

La crise COVID amène à des remises en cause obligatoires. Elle peut accélérer la prise de conscience qu'un changement est nécessaire. La politique des déplacements à La Réunion en fait partie.

**M.M.**

## L'expérience a pris fin le 24 juin après la fabrication de 100.000 masques

# Coronavirus : félicitations du Département aux allocataires du RSA producteurs de masques

Mercredi, le Département a remercié les allocataires du RSA pour leur engagement dans le cadre de la production de masques en tissu de l'Atelier semi-industriel au gymnase du collège Hégésippe Hoarau à Saint-Louis.

Dans le cadre de la lutte contre la crise COVID-19, le Département en partenariat avec le Syndicat de la Couture Réunionnaise, le Pôle emploi, la Commune de Saint-Louis, et le collège Hégésippe Hoarau a mis en place le premier chantier d'insertion départemental de fabrication de masques en tissu, au sein du Gymnase Hégésippe Hoarau à Saint-Louis, avec la participation de plus de 200 allocataires du RSA volontaires.

Cette action d'une durée d'un mois a pris fin le 24 juin dernier.

Afin de remercier les participants et les différents partenaires pour leur engagement,

ce mercredi 5 août, à la Saphir, Cyrille Melchior, Président du Conseil départemental, accompagné des vice-président(es) : Laurence Mondon, Patrick Malet, Marie-Lyne Soubadou, Marie-Paule Balaya, et en présence de Mme Danielle Manon, Présidente du Syndicat de la Couture Réunionnaise, Mme Colette Puvilland et M. David Técher de Pôle Emploi, M. François Rivière, Principal du collège Hégésippe Hoarau, M. Philippe Lorion, directeur de la Saphir, et de M. Eric Fontaine directeur de la SPL Afpap, a remis aux bénéficiaires du RSA, une attestation valorisant leur implication dans cette mission d'inté-



rêt général.

« Durant ces deux mois de confinement où notre île a été secouée par une crise sanitaire sans précédent, nous avons su faire preuve, ici à La Réunion, d'abnégation, nous avons développé une vraie chaîne de solidarité à laquelle vous avez été associés pour la fabrication des masques en tissu » a déclaré Cyrille Melchior, Président du Département.

**Près de 100.000  
masques fabriqués  
par 200 personnes**

En effet, 15 lignes de production avaient été installées où 17 couturières du Syndicat de la couture avaient été mobilisées pour encadrer plus de 200 bénéficiaires du RSA. Ainsi, près de 100 000 masques ont été fabriqués en l'espace d'un mois dans l'Atelier Départemental semi-industriel de production de masques en tissu, et au total ce sont près de 265 000

masques en tissu qui ont été réalisés dans le cadre du Plan Sanitaire et d'Urgence Sociale, à destination de tous les publics du Département : agents (plus de 5000), personnes vulnérables, personnes âgées, assistantes familiales, personnes en situation de handicap,...

Le Président de la collectivité a félicité l'ensemble des participants et des partenaires pour le travail accompli dans le cadre de ce chantier d'expérimentation. Il a rendu hommage à l'engagement, au talent et aux compétences de chaque bénéficiaire du RSA, et dans un contexte à plus long terme, il a appelé leur attention sur le nouveau dispositif R+, l'Allocation d'Insertion et de Retour à l'Emploi. Ce dispositif imaginé par le Département permet d'accompagner les demandeurs d'emploi bénéficiaires du RSA qui souhaitent reprendre une activité, à s'inscrire dans un projet d'insertion durable, grâce à une aide financière motivante pouvant se cumuler avec les revenus d'activité.

## Edito

### Levée de la quarantaine à La Réunion : aubaine pour des « chasseurs de prime » de la fonction publique

Depuis la levée de l'état d'urgence sanitaire à La Réunion, la quarantaine n'est plus la règle pour les personnes en provenance de France. Cette décision se base sur une évaluation de la situation par le gouvernement, et il est clair que des intérêts autres que la protection de la population sont pris en compte.

Si la protection de la population était le seul facteur déterminant, les autorités compétentes se seraient empressées de fermer l'aéroport au mois de mars au lieu de le laisser ouvert au trafic commercial venant de France. Avec la reprise rapide du trafic après le déconfinement, ce sont plus de 1000 personnes qui débarquent chaque jour de France à La Réunion, avec comme seule contrainte la production d'un test négatif réalisé 3 jours avant l'embarquement et une attestation indiquant ne pas avoir de symptômes. Air Austral est même allée plus loin dans la tolérance, avec la possibilité de réaliser un test vendredi pour embarquer le lundi, voire le mardi suivant. Entre le moment du test et l'entrée dans l'avion, aucune quarantaine n'est imposée aux futurs arrivants à La Réunion.

Faute de fermeture de l'aéroport, la quarantaine de deux semaines en centre dédié restait la protection la plus efficace de la population. Lorsque cette mesure était appliquée, le nombre de cas importés a baissé. Mais cette mesure était très impopulaire chez certains passagers, jugeant indignes pour eux les conditions d'hébergement dans un hôtel de luxe tous frais payés. Des professionnels du tourisme ont également demandé la fin de ce dispositif. L'épidémie de coronavirus et les mesures de restriction qui ont suivi coïncidaient avec une

période de forte fréquentation touristique.

La suppression de la quarantaine oblige l'État à ouvrir 3 centres de dépistage. Ils servent à tester les passagers arrivés à La Réunion une semaine après leur débarquement. Il s'est en effet avéré que cette recommandation était respectée par moins de la moitié des passagers, et que plusieurs d'entre eux se sont révélés en réalité porteurs du coronavirus alors que leur test en France était négatif.

Si les effets de la levée de la quarantaine sur le tourisme reste à évaluer, cette décision a une conséquence immédiate : la levée de tous les obstacles à la venue de fonctionnaires mutés à La Réunion. La rentrée scolaire a lieu le 17 août, il est donc capital que tous les enseignants nommés cette année à La Réunion puissent y arriver sans encombre auparavant.

Il est clair que le maintien de la quarantaine de deux semaines en centre dédié aurait pu décourager ou au moins faire réfléchir quelques « chasseurs de prime », uniquement motivés par une augmentation de 53 % de leur salaire du fait de la sur-rémunération décidée par l'État pour ses agents titulaires. Si ces derniers avaient renoncé à leur projet, ce n'eut pas été une grande perte pour La Réunion. Notre île ne manque pas de jeunes compétents et motivés pour accomplir cette mission. Mais une fois encore, ces Réunionnais n'auront le choix qu'entre l'exil, le chômage ou le déclassement, jusqu'à quand ?

**M.M.**

## Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés  
71<sup>e</sup> année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany  
Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ;  
1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud  
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau  
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland  
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21

Publicité : publicite@temoignages.re

CPPAP : 0916Y92433

# Oté

In zistoir pou rakont dsi galé - sizyèm morso

## Lo Ronar doré-in zistoir tiré dann bann kont Perrault

Mèrkrodi pasé moin la rakont azot koman Ronar la mate in plan pou fé la promosyon lo troizyèm marmaye, tèt fason li fé fortune avèk son léritaz, in sinp pyé soriz a kote. Li l'aranj papyé son mètr avèk lo ségnèr é sé konmsa li la mète lé dé an rolasyon inn avèk l'ot. Ala lo marmaye dann kalèsh lo ségnèr, sapé konm in milor. Astèr Ronar i fé tout pou done nout listoir néna in gayar finisyon.

L'avé inn foi, pou inn bone foi, mésyé lo foi, la manz son foi avèk in grinnsèl.

Astèr Lo ségnèr i vé oir lo bien lo Marki dé Karaba néna pars selon li é selon lo bone blag Ronar lo Marki an késtyon lé bien rish... Ronar la roganiz in sirkui i pass dovan in gran karo lo blé, in paké travayèr apré fé la rékolt. Li di avèk lo bann boug : « Mézami, lo ségnèr i sava pass tèrta, é li va domann azot kisa propriyètèr karo-la. I fo zot i réponn sa i apartien nout mètr lo Marki dé Karaba, pars sansa lo ségnèr va fé pass azot in mové kar d'èr. »... La pa manké, kaross Ségnèr i ariv é li poz lo késtyon konm Ronar l'avé di. Bann travayèr, moulèr poiv, i réponn konm Ronar la di azot. Pa sito, lo ségnèr i adrèss ali lo marki an késtyon épi li di : « Ou néna zoli zoli blé, ou i doizète éré avèk sa ! ». Lo marmaye i donn pa la démanti éli kontant ali bouz la tête pou tout répons.

Kriké ! Kraké ! Kriké Méisyé ! Kraké Madam !

Aprés a i fé lo mèm zafè avèk in gayar vign épizapré avèk in lélvaz mouton. Partou i spass konmsa... Mé oila, tousa lo bien i apartien l'ogr é parèye in gayar shato. Ronar i rant épi li di avèk l'ogr : « Méisyé l'ogr, kan ou a konète sak i pé ariv aou, ou sar rokonésan par rapor avèk moin. Figir aou lo ségnèr i amenn son l'armé pou détrui aou. Alor si ou i gingn lo tan, lé l'èr pou baré. ». L'ogr i koné lo ségnèr i plézant pa é sé pou sa li sé d'baré, kalbite dann fon lo ponlovi épi li mor. Rona i ariv épi li di lo bann sèrvitèr : « Antèr l'ogr-la, pars lo ségnèr i vien é si zot i fé pa fisa v'ariv azot in maléré sor ! ». Oté, lo bann sèrvitèr i moulkane vèye pa koman é pi zot i obéi.

O final lo Marki dé Karaba i vien rish épi li maryé avèk la fiy lo ségnèr : in léritaz bien transformé. Si zistoir lé vré li lé vré, si li lé mantèr la pa moin l'otèr. Koton mayi i koul, rosh i flote. L'avé inn foi pou inn bone foi méisyé lo foi la manz son foi avèk in grinnsèl épi li pass son tan pou li kriyé : « Rann amoin mon foi ! Rann amoin mon foi ! »

Zistoir-la lé fini-pran ali, rakont ali, do préférans dsi galé konm téi fé dann tan la rivyèr dé galé.

*Justin*